



d'Gesondheetskeess

INFORMATION À LA PRESSE

20.07.2026

La CNS publie son rapport annuel 2025, soulignant les faits marquants et perspectives des assurances maladie-maternité et dépendance

La Caisse nationale de santé (CNS) publie son rapport annuel 2025, offrant un aperçu de ses activités, de ses résultats financiers et des évolutions majeures dans les assurances maladie-maternité (AMM) et dépendance (AD).

Points clés du rapport :

- **Assurance maladie-maternité (AMM)**

En 2025, la population protégée atteint en moyenne **986.992 personnes**, soit une augmentation de 1,4 %. Les **recettes** s'élèvent à **4,78 milliards d'euros** pour des **dépenses** de **4,88 milliards**, générant un **déficit courant de 102,1 millions d'euros et une baisse de la réserve légale**. En 2025, la progression des dépenses de +7,2 % dépasse celle des recettes, qui s'établit à +5,6 %. Cette dynamique est principalement portée par les prestations en nature affichant une hausse de +6,6 %, en particulier pour les soins extra-hospitaliers au Luxembourg qui augmentent de +7,6 %.

Un **comité stratégique** rassemblant, entre autres, les groupements professionnels visés à l'article 80 du Code de la sécurité sociale, a présenté des pistes pour agir de façon durable sur le redressement de la trajectoire de financement de l'assurance maladie-maternité.

- **Assurance dépendance (AD)**

L'AD affiche un **excédent de 48,3 millions d'euros** en 2025, portant sa **réserve globale à 610,1 millions d'euros**. Elle se répartit entre un fonds de roulement légal de 108,2 millions d'euros et un excédent cumulé de 501,9 millions d'euros.

- **Païement immédiat direct (PID)**

Au cours des six derniers mois, environ **70 %** des consultations chez les médecins et les médecins-dentistes ont été effectuées dans le cadre du **Païement immédiat direct (PID)**. Plus de **2.500 médecins et médecins-dentistes** y ont désormais recours.

Le rapport complet est disponible sur le site de la CNS.

[Pour accéder au rapport complet](http://www.cns.lu), visitez notre site www.cns.lu.

Luxembourg, le 20 juillet 2026

(Source : Département Communication, CNS)